

BILAN DE LA COP24

sur les Changements Climatiques

Katowice, Pologne

2 au 16 décembre 2018

Convention-Cadre des Nations unies



COP24·KATOWICE 2018
UNITED NATIONS CLIMATE CHANGE CONFERENCE



Fédération
des travailleurs
et travailleuses
du Québec

FTQ

Rédaction : Patrick Rondeau

Relecture, graphisme et mise en page : Yuriko Hattori

Document imprimé au service de l'imprimerie de la FTQ



Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100

Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000

Télécopieur : 514 383-0311

Sans frais : 1 877-897-0057

www.ftq.qc.ca

Dépôt légal – 2^e trimestre 2019

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-89639-397-8

1. LA DÉLÉGATION FTQ

La délégation de la FTQ était composée de :

- ▶ Manon Bertrand, Syndicat des Métallos
- ▶ Marc Glogowski, SEPB-610
- ▶ Atim León, FTQ
- ▶ Patrick Rondeau, FTQ
- ▶ Pierre Tourville, SEPB-463
- ▶ Mario Tremblay, Fonds de solidarité FTQ

Il est à noter que c'est la première fois que le Fonds de solidarité FTQ participait à une COP.



2. LA PRÉPARATION

Les membres de la délégation se sont rencontrés une seule fois avant le départ pour recevoir une formation sur l'historique de la COP, les grands enjeux qui seront abordés lors de la COP24, l'organisation logistique de la délégation et les conseils pratiques sur la Pologne.

Durant les mois précédant la COP24, la FTQ a acheminé par courriel toutes les informations pertinentes. Elle a invité les membres de la délégation à participer à des appels téléphoniques avec le Réseau Action Climat du Canada (CAN-RAC) et l'équipe de négociation du gouvernement du Canada.



3. LA COP24

La présidence de cette COP était assumée par le gouvernement polonais. C'est spécifiquement Michal Kurtyka qui a mené les négociations. M. Kurtyka est un physicien, ingénieur, économiste et fonctionnaire polonais qui occupe actuellement le poste de secrétaire d'État auprès du ministère de l'Énergie et de l'Environnement de la Pologne. C'était la première fois qu'une COP n'était pas présidée par un ministre. Le pays hôte jouit d'une grande marge de manœuvre quant aux sujets abordés lors d'une COP, mais

subit par le fait même une immense pression internationale pour la livraison des résultats.

La Pologne a choisi de tenir cette grande conférence à Katowice. Cette petite ville d'environ 300 000 habitants fut autrefois une ville minière prospère. Cependant, l'économie reposant sur des mines de charbon, le climat y est devenu invivable avec le temps. Ainsi, il y a quelque dizaine d'années, le gouvernement polonais n'a pas eu d'autre solution que de

fermer ces mines de charbon, ce qui a fait grimper le taux de chômage à près de 45 %. Un choc économique titanesque pour cette ville qui était considérée comme l'une des capitales industrielles de l'Europe. Aujourd'hui, Katowice est un lieu de culture et de grandes conférences. C'est pour son histoire que cette ville, considérée comme un symbole de transition énergétique, a été choisie comme hôte de la COP24.

La COP24 a attiré plus de 30 000 participants et participantes. Un casse-tête logistique pour les autorités polonaises, puisque ce chiffre représentait 10 % de la population de Katowice. La ville n'était pas adéquate pour recevoir un tel événement. Plusieurs ont dû se loger à l'extérieur de la ville, souvent à plus d'une heure de transport en commun.

Étant donné le manque d'espace, le gouvernement polonais a drastiquement réduit le nombre d'accréditations disponibles. Ce fut un défi de taille pour les délégations des organisations syndicales internationales, qui sont de plus en plus nombreuses d'une année à l'autre. D'ailleurs, trois membres de la délégation FTQ se sont vu refuser leur accréditation quelques semaines avant l'événement. Grâce aux alliances que la FTQ a tissées dans les dernières années, il fut possible d'en trouver

auprès d'Équiterre et de l'Institut Pembina.

L'objectif principal de cette COP était l'adoption d'un guide de mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Le gouvernement polonais a aussi décidé de mettre au jeu la question de la transition juste comme objet central de discussions, en ouvrant l'événement avec la présentation d'une déclaration pour une transition juste .

4. LA SITUATION CLIMATIQUE

En octobre 2018, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) a publié un rapport spécial sur le réchauffement de 1,5 °C de la température mondiale. Cette demande avait été faite par l'ONU. Les conclusions du GIEC démontrent que le réchauffement climatique ne diminue pas, il augmente et que l'humanité a environ 12 ans pour donner un coup de barre sérieux. À défaut de quoi, la race humaine pourrait disparaître dans environ une centaine d'années. Scientifiquement, il est encore possible de



restreindre le réchauffement climatique en dessous de la limite de 1,5 °C. Mais cela demande de revoir les cibles de réduction des émissions de gaz à effet de serre que se sont donné les États. Ces émissions doivent être réduites de 45 % d'ici 2030, au lieu de 37,5 % en 2015 comme ciblé, et de 100 % d'ici 2050, au lieu de 2100. Une réponse drastique est nécessaire.

Le rapport indique également le manque d'ambition des États pour atteindre la cible de 1,5 °C. Pour le moment, le réchauffement climatique a augmenté d'environ 0,9 °C dans les 10 dernières années.

5. LA VALSE DES ÉTATS

Les États-Unis, le Koweït, l'Arabie Saoudite et la Russie se sont opposés à l'inclusion des conclusions du rapport du GIEC comme référence dans le guide de mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Pour ce qui est des États-Unis, malgré l'intention du gouvernement Trump de quitter l'Accord de Paris, ils ne peuvent le faire avant son entrée en vigueur, soit à la fin 2020. Ils demeurent donc signataires de l'entente, mais bloquent plusieurs discussions entretemps.

L'Arabie Saoudite et le Koweït plaident que leur économie dépend du pétrole et qu'un affranchissement de cette ressource aurait des conséquences catastrophiques pour eux. Ils demandent donc à être compensés au même titre que les autres pays du Sud. Malheureusement, cette situation leur permet de prendre en otage toute la question des droits de la personne. La Russie justifie son opposition pour des questions économiques, principalement liées au gaz naturel.

Ainsi, le blocage de ces quatre pays a lourdement ralenti les négociations. Le Canada a joué un rôle rassembleur et médiateur, comme il l'avait fait en 2015.

Malgré tout cela, les rencontres intersyndicales nous ont permis de prendre connaissance de plusieurs exemples de transition juste dans le monde :



L'Écosse a mis sur pied une commission sur la transition juste. Ce fut le résultat d'un travail acharné des groupes environnementaux et des syndicats. Plusieurs accomplissements en sont issus : une baisse de 50 % des GES depuis 1990, une législation pour atteindre 100 % de réduction des GES d'ici 2050, une relance industrielle et un dialogue social. Par contre, peu de temps après la création de cette commission gouvernementale, ces mêmes organisations ont été écartées de plusieurs discussions stratégiques. Il y a donc de bons exemples à tirer de l'expérience écossaise et des pièges à éviter.



Plus de 40 syndicats au Nigéria ont fait de la transition juste leur priorité nationale. Les travaux portent essentiellement sur l'extraction des énergies fossiles et la désertification. La solution mise de l'avant est de développer au maximum l'énergie solaire. Une structure de dialogue social entre les employeurs, les syndicats et l'État a été mise en place. Cette opération est une initiative des syndicats.



La fédération du transport de l'Ouganda s'assure d'engager le gouvernement dans l'action climatique. La lutte contre les changements climatiques permet aussi d'aborder la question du travail informel et de la lutte contre la privatisation du secteur du transport.



Au sein de l'Union européenne, le dialogue social sur la transition juste se poursuit.



En Indonésie, la sauvegarde des arbres produisant de l'huile de palme est la priorité actuelle.



En Pologne, la fin de la production de charbon dans la région de Katowice a permis la création d'emplois verts et une ouverture au dialogue social. En 2016, l'État a signé un accord avec les syndicats, les employeurs et les représentants des communautés pour un financement massif pour une transition énergétique. Ce qui signifie qu'il y a trois fois moins de charbon en Pologne depuis 1989. Cinq millions de zlotys (devise polonaise) ont été investis dans le carburant à hydrogène, ainsi que des programmes pour améliorer l'environnement.



Au Zimbabwe, il y a des investissements dans la création d'emplois verts.



Une coalition pour le climat a vu le jour en Italie. Elle est formée de groupes environnementaux, de journalistes, d'étudiants, d'agriculteurs et de syndicats. Ils se sont entendus sur une plateforme de revendications.



Les groupes sociaux et environnementaux en Belgique se sont dotés d'une plateforme pour partager leurs expertises. Il y a un manque de financement pour permettre aux travaux d'aller de l'avant. Un dialogue a été entamé avec le gouvernement.



Au Brésil, un consensus solide est né des discussions entre les groupes environnementaux, les syndicats, les scientifiques et le monde des affaires pour redessiner une nouvelle économie. Cependant, la résistance gouvernementale est de taille.



Au Royaume-Uni, plusieurs projets d'industries faibles en émissions de GES ont été mis sur pied. Les travailleurs et les employeurs ont

été inclus dans les discussions pour apporter les transformations voulues. Des programmes destinés aux travailleurs et travailleuses ont vu le jour, ce qui contribue à leur conscientisation. Il y a eu un développement de la filière des énergies propres, mais la demande en énergie est encore trop forte. Plusieurs communautés sont en danger. Le mouvement syndical doit trouver du financement pour faire face à cette hypothétique crise.



En Allemagne, les défis sont importants, un dialogue social a été initié.



En Norvège, les entreprises sont impliquées dans la transition énergétique. La connaissance scientifique est essentielle pour effectuer les changements importants.

Malheureusement, plusieurs autres pays en proie à leur situation géopolitique difficile ne font pas de la lutte contre les changements climatiques une priorité, ce qui nuit au développement d'une transition juste :



Au Paraguay, au Chili, en Colombie et au Brésil, les attaques envers les syndicats se multiplient. Le dialogue entre syndicats et États est donc ardu. On assiste également à une criminalisation des mouvements sociaux. Il est donc difficile de mettre en place l'Accord de Paris. Conséquemment, les inégalités sociales se creusent davantage.



En Pologne, malgré des efforts importants, la lutte contre les changements climatiques a fait grimper le taux de chômage. L'impact économique sur les industries a été dramatique, ce qui fait en sorte que la population ne peut se permettre le coût des énergies propres. Le pays a besoin d'aide financière.



Au Sénégal, l'agriculture est directement impactée par les changements climatiques. À titre d'exemple, les poulets brésiliens ou français se vendent moins cher que le poulet d'élevage sénégalais. Naturellement, les accords de libre-échange sont également responsables de cette situation.



Les travailleurs et travailleuses dans le secteur de la pétrochimie résistent à la transformation de leurs emplois.

6. LE CANADA

Le Canada a fait bonne figure lors de cette COP, tentant de jouer le rôle de médiateur rassembleur qu'il avait également assumé en 2015. Malgré cela, le gouvernement libéral a été rattrapé par ses contradictions. La ministre McKenna a été interpellée sur les cibles ambitieuses du Canada toujours non atteintes et sur sa relation avec le développement de l'industrie des hydrocarbures. La ministre s'est trouvée au cœur d'un différend sur le fait que son gouvernement a acheté un oléoduc avec des fonds publics et sur sa position de défendre les énergies fossiles comme mesure de transition énergétique.

La pression était d'autant plus forte sur le Canada, puisque le rapport du groupe de travail sur la transition équitable pour les collectivités et les travailleurs des centrales au charbon canadiennes se faisait toujours attendre, un an après sa mise en place.

Il nous a été possible d'avoir un meilleur accès à l'équipe de négociation canadienne lors de cette COP. Patrick Rondeau, de la FTQ, a été en étroit contact avec l'équipe de négociation sur le Forum des mesures de réponses. Ce comité de travail œuvre spécifiquement sur la transition juste. L'expertise que la FTQ a développée a donc été mise à profit lors de cette COP. La FTQ continuera à collaborer auprès de l'équipe de négociation canadienne quant à cet enjeu précis.



7. LE QUÉBEC

Lors des dernières participations de la FTQ aux différentes COP, il nous avait été quasi impossible d'ouvrir le dialogue avec le Parti libéral du Québec. Cette COP avait la particularité d'accueillir la nouvelle ministre de l'Environnement de la Coalition Avenir Québec (CAQ), Mme Chassé. Nous avons eu des échanges très fructueux avec la ministre, son cabinet et le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques du Québec. Tant le bureau de la ministre que le ministère ont été impressionnés par le travail effectué par la FTQ sur la transition juste depuis 2014. Le rôle que peut jouer la FTQ est indéniable et consolide sa vocation distincte dans la lutte contre les changements climatiques. Aucune autre organisation n'est composée d'autant de travailleurs et de travailleuses qui auront à faire face à la transition énergétique.

Nous avons réussi à expliquer clairement le projet de laboratoires de transition juste aux acteurs politiques québécois (Coalition Avenir Québec, Parti québécois et Québec solidaire). Tous saluent la démarche de la FTQ et offrent leur aide sur différents plans.

Les discussions se poursuivront donc dans les prochains mois.

8. FINANCER LA TRANSITION JUSTE

Malgré ces avancées dans le dossier de la transition juste, il n'a pas été possible d'obtenir d'engagement du gouvernement du Québec pour financer l'opération sur le plan politique pour l'ensemble du Québec.

Par contre, des pistes de travail ont été établies pour explorer le financement de projets précis.

9. BILAN DE LA COP24

Tel qu'expliqué dans la partie 5, la question des droits de la personne a été prise en otage au profit d'enjeux économiques liés à l'industrie pétrolière. Malgré plusieurs interventions des parties constituantes, dont les syndicats, les droits de la personne ne sont pas mentionnés dans le guide de mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Même chose quant aux ambitions des États à atteindre leurs cibles de réduction des émissions de GES. Le guide de mise en œuvre n'y fait que très peu allusion. C'est donc sur le plan des contributions nationales déterminées que les pressions se feront. Ce qui signifie que les organisations de la société civile, dont les syndicats, auront beaucoup de travail à faire sur leurs gouvernements respectifs pour s'assurer que les cibles soient atteintes.

Cela dit, les efforts concertés pour s'assurer que la transition juste soit abordée dans le guide ont été atteints; on la mentionne à trois endroits dans le document. Cette transition énergétique devra donc se faire dans le respect des droits des travailleurs et des travailleuses. Il faut maintenant s'assurer que ces clauses soient respectées dans les politiques domestiques des États.

Malgré l'exit des droits de la personne et le manque d'ambition, le gain le plus important de cette COP est l'adoption du guide de mise en œuvre de l'Accord de Paris.



10. LES RÉSEAUX

La délégation de la FTQ a œuvré au sein des réseaux suivants :

- ▶ Réseau Action Climat du Canada (CAN-RAC)
- ▶ Réseau Action Climat international (CAN-INT)
- ▶ Congrès du travail du Canada (CTC)
- ▶ Trade Union Energy Democracy (TUED)
- ▶ Confédération syndicale internationale (CSI)
- ▶ Just Transition Center
- ▶ Forum on responsive measures
- ▶ ENvironnement JEUnesse
- ▶ Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI)
- ▶ Funambules Média
- ▶ International Institute for Sustainable Development

11. LES OBJECTIFS DE LA DÉLÉGATION FTQ

1. Imposer l'agenda de la transition juste : **Atteint**
2. Faire la promotion de la transition juste et du projet de laboratoires de la FTQ : **Grandement atteint**
3. Approfondir les connaissances sur les changements climatiques et la transition juste : **Grandement atteint**
4. Entrer en contact avec les partis politiques : **Grandement atteint**
5. Développer des alliances : **Grandement atteint**
6. Participer activement à la COP : conférences, négociations et réunions : **Grandement atteint**



12. ACTIONS DE LA DÉLÉGATION FTQ À LA COP24

La délégation de la FTQ et du Fonds de solidarité FTQ a été très active et a participé à une série d'activités sur les sujets suivants :

- ▶ Impacts du charbon sur les communautés
- ▶ Rapport du GIEC
- ▶ Droits de la personne dans l'Accord de Paris
- ▶ Transition juste
- ▶ Mesures face aux changements climatiques
- ▶ Diversification de l'économie
- ▶ Électrification des transports
- ▶ Apport des communautés dans les contributions nationales déterminées
- ▶ Décroissance
- ▶ Mobilité durable
- ▶ Dialogue social
- ▶ Crise des gilets jaunes en France
- ▶ Rôle des travailleurs et des travailleuses dans la crise climatique
- ▶ Secteur minier et développement durable
- ▶ Futur de l'économie
- ▶ Innovation au service de la transition énergétique
- ▶ Leadership des jeunes
- ▶ Sortie des énergies fossiles
- ▶ Rôle des investisseurs dans la transition juste
- ▶ Rôle des finances publiques dans la sortie des énergies fossiles
- ▶ Urgence climatique
- ▶ Dialogue Talanoa
- ▶ Objectifs de développement durable de l'ONU
- ▶ Géo-ingénierie
- ▶ Rôle des syndicats dans les changements climatiques
- ▶ Leadership des femmes
- ▶ Transition juste et droits de la personne
- ▶ Transition énergétique dans les grands centres urbains
- ▶ Expertise du Québec
- ▶ Régulations financières
- ▶ Bénéfices socio-économiques d'une transition énergétique
- ▶ Travail décent
- ▶ Participation citoyenne dans les prises de décisions gouvernementales
- ▶ Résilience des sociétés

Patrick Rondeau a été invité à prendre parole aux événements suivants :

- ▶ Table ronde de planification (TUED)
- ▶ Droits de la personne dans la transition juste (en remplacement de l'officier de la CSI)
- ▶ Table de discussion avec le groupe de travail de l'Accord de Paris et les parties constituantes (en remplacement de l'officier de la CSI)

La délégation a également participé aux sessions de débriefage suivantes :

- ▶ CAN-RAC
- ▶ CSI
- ▶ Gouvernement du Canada
- ▶ CTC/FTQ

13. RECOMMANDATIONS ET PISTES DE RÉFLEXION

- * Trouver les ressources nécessaires pour l'action de la FTQ, notamment pour les laboratoires de transition juste
- * Organiser une synergie avec le Fonds de solidarité FTQ sur le dossier de la transition juste
- * Pour suivre le dialogue entre les acteurs de la société civile et assumer un leadership
- * Réfléchir sur la mise sur pied d'un centre de la transition juste au Québec
- * Réfléchir sur le concept de la décroissance
- * Poursuivre le travail auprès de l'équipe de négociation canadienne
- * Participer à la COP25, au Chili, en décembre 2019

14. CONCLUSION

Cette COP était cruciale pour prendre des mesures répondant à l'urgence climatique lancée par les scientifiques. Malheureusement, les discussions ont été paralysées par des prérogatives économiques liées à nos modes de production et de consommation et à la financiarisation de l'économie. Cet état économique emprisonne les actions qui devraient être mises de l'avant par les États.

Pour le mouvement syndical, la reconnaissance de la transition juste fut un gain majeur. Mais il y a également urgence d'agir pour concrétiser cette transition juste. Pour le moment, peu d'exemples d'expériences et d'actions concrètes sont connus. La transition juste demeure un concept. Le grand défi pour le mouvement syndical sera donc de trouver le juste équilibre entre l'urgence climatique et les changements en profondeur que certains milieux de travail auront à faire face.

En conclusion, nous croyions avant cette COP avoir le temps nécessaire de réaliser une transition énergétique juste. Le guide de mise en œuvre de l'Accord de Paris ainsi que les actions des États ne permettent pas d'atteindre les nouvelles cibles de réduction de GES énoncées par le GIEC. Ce qui signifie que l'atteinte des mesures de transition sera retardée, nous rapprochant encore plus du moment où les décisions devront être plus drastiques. La transition juste repose sur comment nous allons planifier la transition énergétique. Plus nous attendons, moins elle sera juste.

